

XHANDER

FR
BALLONS-TAMPONS
ACCUMULATEURS INERTIELS CHAUD/FROID

EN
BUFFER TANKS
HOT/COLD INERTIAL ACCUMULATORS



Code	Nom produit	Classe énergétique
71 920 356	BALLON TAMPON 25 L - 4 PIQUAGES	B
71 920 364	BALLON TAMPON 25 L - 8 PIQUAGES	C
71 920 372	BALLON TAMPON 50 L - 4 PIQUAGES	B
71 920 380	BALLON TAMPON 50 L - 8 PIQUAGES	C
71 920 399	BALLON TAMPON 100 L - 8 PIQUAGES	C

Conformément à la Directive Européenne 2014/68/EU ainsi qu'aux règlements n° 812/2013 et n° 814/2013 promulgués par la directive 2009/125/CE (ErP - Energy related Products - établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie de ces derniers) et au Reg UE 2017/1369 (en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des appareils), les données techniques et de déperdition thermique ainsi que les classes énergétiques sont indiquées sur les étiquettes/fiches techniques accompagnant le produit. Ces dernières doivent être considérées comme partie intégrante des présents modes d'emploi.

MANUEL D'UTILISATION

1. Généralités

Cette notice est destinée à l'installateur et à l'utilisateur final. Après l'installation et la mise en service du système, la présente notice doit être livrée à l'utilisateur final ou au responsable de la gestion du système. Les accumulateurs inertiels fonctionnent principalement en tant que séparateurs hydrauliques et volants thermiques. La fonction de séparation hydraulique vise à rendre autonomes les débits du circuit du générateur (chaudière ou pompe à chaleur) par rapport à ceux des terminaux. La fonction de volant thermique permet de réduire le nombre de démarrages horaires du générateur, en augmentant de façon conséquente l'inertie thermique du circuit ; les températures de fonctionnement sont donc plus stables, et le générateur fonctionne de façon moins saccadée. Les accumulateurs inertiels chaud/froid (avec températures voir étiquettes/ fiches techniques jointes au produit) sont destinés aux installations à fonctionnement annuel, qui nécessitent une accumulation d'eau réfrigérée en été et une accumulation d'eau de chauffage en hiver. Les accumulateurs inertiels sont conçus pour l'accumulation d'eau technique pour installations ou solution glycolée non dangereuse. Toute utilisation d'accumulateurs à inertie autre que celle indiquée dans le présent document exonère le fabricant de toute responsabilité et entraîne la résiliation de tout type de garantie.

2. Identification de la catégorie (Directive 2014/68/EU, 2009/125/CE)

La gamme complète d'accumulateurs inertiels est conçue et construite exclusivement pour être utilisée avec des fluides non dangereux du groupe 2, dans les limites de température et de pression indiquées sur l'étiquette et/ ou par l'Art. 4.3 de la Directive 2014/68/UE (DESP). Ces produits ne sont pas soumis aux exigences ni au marquage CE selon 2014/68/ UE, mais ils sont fabriqués selon une pratique de construction, assurée par le fabricant avec le Système de management de la Qualité ISO 9001 et de l'environnement ISO 14001 - UNI EN ISO 45001.

3. Installation et entretien

Votre installation doit être réalisée conformément aux instructions et aux règles de la profession, par du personnel qualifié, agissant pour compte d'entreprises agréées et en mesure d'assumer l'entière responsabilité de l'ensemble de l'installation, dans le respect des lois en vigueur sur le lieu d'installation. Les accumulateurs inertiels doivent toujours être installés à l'abri des agents atmosphériques (soleil, intempéries, humidité...), sur une embase de solidité adéquate, loin de toutes flammes nues, sources de chaleur, composants électriques qui pourraient développer des flammes et/ou étincelles, et en général de toute cause possible d'inflammation. Vérifier, avant d'effectuer les raccordements, que la mise à niveau est correcte et qu'il y a suffisamment d'espace pour réaliser les raccordements et le cas échéant, évacuer le générateur (PAC, chaudière...).

- Ne pas utiliser le réservoir comme cuve de transport.
 - Si dans certaines périodes de l'année, le local où est installé l'accumulateur inertiel ou les tuyauteries est soumis à des températures $<0^{\circ}\text{C}$, il est nécessaire de prévoir des systèmes de protection adéquats contre le gel, tels que par exemple le contrôle thermostatique des locaux ou la programmation de cycles de chauffage à l'aide du générateur ou de la résistance auxiliaire (non fournie en dotation).
- Vérifier que les locaux destinés à l'installation des accumulateurs à inertie possèdent des ouvertures ayant des dimensions permettant le libre passage desdits ballons vers l'extérieur, sans qu'il ne faille recourir à des démolitions. La garantie ne couvre pas d'éventuels coûts dérivant des manquements au présent point.
- S'assurer que le local d'installation de l'accumulateur inertiel est équipé d'un système d'évacuation adapté au volume du réservoir de stockage et d'autres équipements éventuels. La garantie ne couvre pas d'éventuels coûts dérivant des manquements au présent point.
- La phase de déplacement des équipements dont le poids dépasse 30 kg nécessite l'utilisation de moyens de levage et de transport adaptés. Pour cette raison, les récipients doivent être déplacés exclusivement à vide, au moyen de tables élévatrices adaptées ou d'anneaux de levage.
- Prévoir un système d'expansion avec les accessoires de sécurité et contrôle prévus par la législation en vigueur dans le lieu d'installation.
- Il convient de rappeler que les équipements doivent toujours être électriquement raccordés à la terre.
- L'utilisateur final ou le responsable de la gestion de l'installation doit être informé sur l'entretien régulier à effectuer sur le système. Le bon fonctionnement et la durée de vie du système dépendent, de manière significative, d'un entretien effectué correctement.

4. Raccordements

Le schéma de connexion aux installations fourni ici s'entend purement à titre indicatif et contraignant ; il revient au concepteur de l'équipement sur lequel sera installé le ballon d'évaluer, dans le respect des réglementations d'installation en vigueur, le schéma d'installation le plus approprié pour son utilisation, en fonction des limites imposées par les données du fabricant.

5. Mise en service



Attention : Avant la mise en service, l'ensemble du système doit être soigneusement rincé afin d'empêcher que des corps étrangers puissent pénétrer à l'intérieur, ce qui pourrait compromettre la sécurité de fonctionnement et endommager les composants de l'installation. La garantie ne couvre pas les coûts éventuels dus au non-respect de ces dispositions.

Pour la mise en service suivre les étapes indiquées ci-dessous :

- Remplir lentement le circuit et purger l'air à l'intérieur du système.
- Mettre en marche l'équipement.
- Avant de confier l'installation à l'utilisateur final ou au responsable de la gestion, l'installateur devra s'assurer que toutes les connexions et les tuyauteries sont étanches et que tous les dispositifs de contrôle fonctionnent correctement. En outre, il devra expliquer le principe de fonctionnement du ballon et de l'ensemble du système (générateur, accessoires de sécurité, de régulation etc.) en se référant notamment au présent manuel d'instructions.

6. Températures et pressions de service

Les températures et pressions maximales de service sont indiquées sur les étiquettes/ fiches techniques jointes au produit.

7. Élimination



À la fin du cycle de vie du produit, ses composants métalliques doivent être remis à des opérateurs autorisés et préposés à la collecte de matériaux métalliques en vue du recyclage. Les composants non métalliques doivent être remis à des opérateurs autorisés et préposés à leur élimination. Si les produits sont éliminés par l'utilisateur final, ils doivent être gérés comme assimilables aux déchets urbains conformément aux règlements municipaux de la commune d'appartenance. Ils ne doivent pas être gérés comme déchets domestiques.

EN

In compliance with Directive 2014/68/EU (PED) as well as with the regulations No. 812/2013 and No. 814/2013 issued by directive 2009/125/EC (ErP - Ecodesign Requirements for Energy-related Products) and with Reg UE 2017/1369 (Energy labelling of products), the technical and heat loss specifications together with the energy categories are written on the labels/technical sheets attached to the product. Such labels/technical sheets must be considered as an integral part of these instructions for use.

USER MANUAL

1. General information

This document is intended for the installer and the end user. After the system installation and commissioning make sure it is delivered to the end user or the system manager. The inertial accumulators have mainly two functions: hydraulic separation and thermal flywheel. The hydraulic separation is used to make the generator (boiler or heat pump) circuit flow rates independent from those of the terminals. The thermal flywheel function is used to reduce the number of hourly startups of the generator with the consequent increase of circuit thermal inertia and more stable operating temperatures. Hot/cold inertial accumulators (operating temperatures are written on the labels/technical sheets attached to the product) are intended for systems running annually that require accumulating chilled water during the summer and hot water during the winter. Inertial tanks are designed to store technical water or not hazardous glycol- water mixture. Any use of the inertial accumulators other than the one stated in this document relieves the manufacturer of any liability and will void any warranty.

2. Category identification (Directive 2014/68/EU, 2009/125/CE)

The full range of inertial accumulators are designed and manufactured exclusively for use with group 2, non-hazardous fluids, within the temperature and pressure limits indicated on the label and/or by Art. 4.3 of Directive 2014/68/EU (PED), therefore they are not subject to the requirements or CE marking according to 2014/68/EU, but are manufactured in accordance with sound engineering practice, guaranteed by the manufacturer with the UNI EN ISO 9001 - UNI EN ISO 14001 - UNI EN ISO 45001 Quality System.

3. Installation and Maintenance

Your system must be professionally made - in compliance with the prevailing instructions and professional regulations - by qualified staff, acting on behalf of companies taking the full responsibility of the whole system, according to the laws in force at the place of installation. Inertial accumulators must always be installed so that they are sheltered from atmospheric conditions, on an adequate and solid base, far from open flames, heat sources, electric components that could produce flames and/or sparks and in general from any possible fire-triggering cause. Please verify beforehand that there is enough space to make the connections, and to extract the electric heater from the room, if needed.

- Do not use the tank for transportation
- Should the room where the inertial accumulator or the ducts are installed be subject to temperatures $< 0^{\circ}\text{C}$ during the year, it is necessary to provide adequate anti-freeze protection systems, such as, but not limited to, the use of anti-freeze fluids, the installation of thermostats in the rooms or the programming of heating cycles by means of the generator or the auxiliary electrical heating element (not supplied).
- Ensure that the technical rooms, where the inertial accumulators will be located, have openings of sufficient size

to allow them to be moved outside without having to operate demolitions of any kind. The warranty does not cover any costs arising from non-compliance with this point.

- Ensure that the installation room of the inertial accumulator is equipped with a drain (discharge) system appropriate to the accumulator volume and any other equipment. The warranty does not cover any costs arising from non-compliance with this point.
- The handling of the equipment whose weight exceeds 30 kg requires the use of suitable means for lifting and handling. To this end, the containers must only be handled when empty, using the specific platforms or lifting eyebolts.
- Provide for an expansion system as well as safety and control accessories as set forth by the legislation in force in the place of installation.
- You are also reminded that the equipment must always be electrically connected to the ground.
- The final user, or an appointed third party, is responsible for the periodic maintenance of the system, and must be properly informed about the procedure to follow. The efficiency and the durability of the system strictly depend on its correct maintenance.

4. Connections

The plant connection diagram shown here within is intended solely as a guideline and is not binding; it is the job of the designer of the plant onto which the water heater will be installed to evaluate, in accordance with current installation norms, the best plant diagram for use in compliance with limits set by the manufacturer's data.

5. Commissioning



Warning! Before commissioning, the entire system must be thoroughly rinsed to prevent the entrance of foreign objects, which could affect system operational safety and damage its components. The warranty does not cover any costs arising from defaults at this point.

For commissioning, proceed as indicated in the sequence below:

- Slowly fill the system and vent the air present inside it.
- Start the system.
- Before entrusting the system to the final user or to the manager, the installer must make sure that all connections and pipes are sealed and that all control elements work correctly. In addition, he/she must explain tank and system functions and management, referring to this instruction manual.

6. Temperatures and operational pressure

The maximum operating temperature and pressure values are written on the labels/technical sheets attached to the product.

7. Disposal



At the end of the product life-cycle its metallic components should be handed over to operators authorised to collect metallic materials for recycling purposes. Non-metallic components should be handed over to operators authorised to dispose of them. If disposed of by the final user, the products must be managed as urban waste and therefore in compliance with the municipal regulations of the relevant municipality. In any case they should not be managed as household waste.